

II. — TANNEGUY DU' GHATEL. — Je me réservais d'élucider ce petit problème dans la nouvelle édition de mon *Armorial du Lyonnais que je prépare*; mais puisque cette question que d'ailleurs, je dois l'avouer, j'ai moi-même suscitée, puisque cette question est posée, j'en dirai ce que j'en sais actuellement. Il y a une vingtaine d'années je rencontrais dans les Archives de la ville une lettre datée de 1461, de Tanneguy vicomte de Joyeuse, qui me suggéra la pensée que ce personnage avait été à tort confondu avec Tanneguy du Ghâtel. Un sceau apposé à ce document et qui, quoique fruste, laissait nettement distinguer les pals et le chef des Joyeuse, confirmait mon idée. J'avais peine à admettre qu'à deux ou trois ans de distance, deux personnages différents, du prénom de Tanneguy, eussent gouverné la ville Lyon. Le silence des listes de Ménestrier et de Gaussonnet, qui ne mentionnent que Tanneguy du Ghâtel, me semblait démontrer qu'il y avait confusion et que le prétendu du Ghâtel était un Joyeuse. Mais un examen plus attentif a ébranlé ma conviction. Brossette, dans son *Éloge historique*, n'a pas omis Tanneguy de Joyeuse, et il ajoute que le premier qui ait commandé dans le Lyonnais avec le titre de gouverneur, fut le grand écuyer de France qui reçut des présents du Chapitre à son arrivée à Lyon en 1463. Or précisément *YHistoire des grands officiers de la Couronne* mentionne sous cette date comme grand écuyer de France un Tanneguy du Ghâtel, vicomte delaBellière, gouverneur du Eoussillon et de la Cerdagne, qui fut tué en 1477 au siège de Bouchain. Par conséquent il faudrait distinguer Tanneguy vicomte de Joyeuse, sénéchal de Lyon en 1460, et 1461 et Tanneguy du Ghâtel, grand écuyer de France, nommé gouverneur du Lyonnais en 1463. Gela tend à prouver qu'en matière d'érudition, il ne faut jamais s'en tenir à une première impression et que ce qui paraît invraisemblable est souvent très exact. Cependant avant de trancher définitivement ce petit problème, il faudrait recourir aux Actes Capitulaires de Saint-Jean (vol. XXI, fol. 254) et vérifier soigneusement le nom du personnage que du reste Brossette ne désigne pas nominalement.

A. STEYERT.